

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Comment souscrire ?

Simple et rapide, mon contrat santé  
en quelques clics sur le site :  
**www.gpam.fr**

### SUR LE WEB

Pour ce faire :

1.

**1. Connectez-vous à votre Espace Assuré**

à l'aide de votre identifiant Assuré et de votre mot de passe communiqués dans le courrier d'envoi de votre carte de Tiers payant et disponibles sur demande à **gestion@gpam.fr**

**2. Accédez à la rubrique :**

Votre couverture > Complément individuel.



### PAR ÉCRIT

En retournant à GPS le bulletin papier disponible sur demande à **gestion@gpam.fr** et complété des pièces ci-après :

2.



- Le mandat SEPA complété et signé (OBLIGATOIRE)
- Votre relevé d'identité bancaire (OBLIGATOIRE)

**A joindre uniquement si vous n'avez pas encore communiqué ces documents GPS :**

- Copie de l'attestation de Sécurité sociale délivrée avec la carte VITALE (la vôtre et celle de vos ayants droit)
- Concubinage : attestation sur l'honneur de vie maritale (sur papier libre)
- Partenaire de PACS : copie du Pacte Civil de Solidarité.
- Pour les bénéficiaires, selon leur qualité : certificat de scolarité, copie du contrat d'apprentissage, copie de l'attestation vitale délivrée par le régime étudiant, ...



#### BESOIN D'AIDE ?

CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER  
**gestion@gpam.fr**  
**02 54 88 38 15**

ET SUR LES SITES CONSEILLERS  
**www.gpam.fr**  
**www.hcrsante.fr**